



Comment les enfants peuvent verifier les comptes de la curatrice

Par **cabilou34**, le **11/09/2011** à **13:37**

Bonjour,
je sais que la curatrice doit donner les comptes tous les ans au juge.
Ma question
Est ce que le juge nous tiendra au courant ?
Est ce que la curatrice est obligé de nous rendre des comptes?
merci de votre reponse